

des lieux de mémoire

Stéphanie Mulot

Le Mémorial Acte de Guadeloupe : où la mémoire occulte l'histoire

Inauguré en 2015 par le président de la République, le Mémorial Acte de Guadeloupe est un « centre caribéen d'expression et de mémoire de la traite et de l'esclavage ». Il a été créé pour répondre à une demande locale de voir exister un lieu de mémoire et de représentation de l'esclavage et de la traite, sur le territoire où les esclaves ont vécu et travaillé. L'idée initialement portée par Luc Reinette, ancien indépendantiste désireux d'inscrire l'esclavage dans le paysage patrimonial guadeloupéen, a ensuite été reprise et développée dans un projet politique par Victorin Lurel, président du conseil régional, qui l'a soutenue et incarnée durant ses mandats de 2004 à 2015. Lors de la cérémonie d'inauguration, qui a aussi rassemblé des chefs d'État et des représentants des pays de la Caraïbe, de l'Afrique et des Amériques, il a insisté sur la « révolution mémorielle » que symbolisait, selon lui, ce MACTE, en affirmant une intention de « réconciliation », pour œuvrer à « une nouvelle connivence » entre les descendants des esclaves et des esclavagistes, aux Antilles, en France et dans le monde.¹

Bien que fortement critiqué avant même sa livraison pour son coût exorbitant (83 millions d'euros), pour le caractère soi-disant incongru de ce projet culturel sur

1 « Serge Romana, notre compatriote, parle rien de moins que d'une révolution mémorielle, proprement copernicienne, inversant la valence du stigmate de l'esclave et construisant une mémoire positive, valorisante et partagée de ces "temps premiers". Il s'agit là d'une remontée jamais vue en matière d'estime de soi, de pardon prodigué, de réconciliation avec nous-mêmes, de réconciliation avec les descendants des anciens maîtres, avec toutes les communautés de nos sociétés post-esclavagistes, avec l'Afrique, avec la République française, avec l'Europe. Sans sombrer dans une conception doloriste de la rédemption et de la réappropriation de soi et du Tout-monde, cette remontée n'a pas le droit de chercher à "piétiner la fierté de l'ancien maître", de céder au sentiment de haine et à la violence », dans Discours d'inauguration du 10 mai 2015, Victorin Lurel : file:///C:/Users/Mulot/Documents/a%20gwada/discours_pcr_100515_prononce_officiel_macte.pdf.

une île dont nombre d'infrastructures sont à refaire et où des problèmes d'emploi, de ressources, d'éducation, de développement se font fortement sentir, le MACTE a été salué par de nombreux applaudissements et par des prix obtenus dans les deux années qui ont suivi son ouverture, dont le prix du Musée 2017 du Conseil de l'Europe. Toutefois, il a aussi été l'objet de fortes critiques, de la part de citoyens, d'associations (dont l'association Racines),² de syndicats, de critiques d'art,³ de chercheurs, quant au contenu de ses expositions et ce qu'il donne à voir, ou ce qu'il masque de l'esclavage, de la traite et des pays qui y ont contribué. C'est un aperçu de ces dimensions que nous aimerions ici présenter, pour montrer l'ambivalence d'un tel lieu et les paradoxes dans lesquels il s'inscrit.

Un Mémorial incontournable

L'objectif du Mémorial Acte est de proposer un lieu d'expositions, d'informations et de mémoire sur la traite et l'esclavage, qui ne soit pas un musée, mais un centre de libre expression artistique, qui aborde l'esclavage de l'antiquité à nos jours, en montrant les origines, mais aussi les conséquences et les productions culturelles, sociétales et politiques qui en sont issues. Outre l'exposition permanente, s'y trouvent donc un espace de recherche généalogique, une salle d'exposition temporaire, une salle de spectacle et de projection, une terrasse événementielle, un espace de recherche, deux restaurants, des salles de séminaires, en plus d'un parvis qui sert à la fois de promenade urbaine et d'espace ouvert de monstration pour des artistes contemporains. Tout cela permet à ce lieu d'être aussi un lieu vivant très actif dont la programmation s'impose dans l'agenda et le paysage culturels et artistiques de la Guadeloupe. Toutefois, ces caractéristiques propres à l'hyper-modernité qui consistent, selon Christine Chivallon,⁴ à vouloir mêler les loisirs, la culture, la mémoire et l'histoire, ne sont-elles pas condamnées à produire de facto l'occultation d'un crime qui ne peut trouver sa place dans un tel dispositif ?

L'exposition permanente, cœur de ce qui est consacré à la traite et l'esclavage, est présentée dans une déambulation au sein de six archipels thématiques. Ils évoquent dans un premier quart les contours et les origines de l'esclavage (la conquête coloniale, la piraterie, la chronologie des différentes formes d'esclavage dans l'histoire, les enjeux religieux et politiques de la traite). Dans un deuxième quart, commençant avec une mise en scène de la traversée atlantique dans la cale d'un négrier, par le « passage du milieu », c'est la vie des plantations qui est proposée, mais finalement très peu explicitée. Une salle présentant le Code noir et les

2 Voir notamment le numéro 39 du magazine *Racines*, juillet 2016.

<https://associationracines.com/produit/magazine-racines-n-39>.

3 Voir notamment la critique de Jocelyn Valton :

<http://jocelynvalton.blogspot.fr/2016/01/memorialacte-art-memoire-esclavage-la.html>.

4 C. Chivallon, « *Representing the slave past: the limits of museographical and patrimonial discourses* », dans Nicola Frith, Kate Hodgson (Ed), *At the Limits of Memory: Legacies of Slavery in the Francophone World*, Liverpool University Press, 2015, pp. 25-48.

fers qui servaient à enchaîner les êtres réduits en esclavage, une salle évoquant la vie sur la plantation, autour de peintures classiques ou de l'œuvre d'art contemporain complexe de Kara Waker intitulée *The Palmetto Libretto*, et une salle présentant un simulacre de case d'esclaves, précèdent quatre vidéos qui exposent sous forme de dessins animés des moments de vie plutôt agréables d'esclaves qui ne remettent guère en question leur condition servile mais qui, au contraire, semblent majoritairement y tenir.

La seconde partie de l'exposition est consacrée aux révoltes et insurrections, aux abolitions, ainsi qu'aux productions culturelles (carnaval, musique, littérature...), religieuses (santeria, vaudou, rastafari...), intellectuelles (négritude, créolisation...), et politiques (mouvement des droits civiques, Black Panther, Ku Klux Klan...) dont les sociétés issues de l'esclavage ont accouché, non seulement aux Antilles, mais aussi dans la Caraïbe, l'Amérique, en Europe. Il s'agit de faire apparaître, de façon tout à fait critiquable d'un point de vue scientifique, un continuum historique et géographique entre l'esclavage et les cultures qu'il aurait produites, en niant les particularités et contrastes entre les différentes régions et systèmes politiques qui l'ont organisé ou aboli.

Un lieu « spectaculaire »

Le Macte s'est imposé dans le paysage guadeloupéen et dans la ville de Pointe-à-Pitre puisqu'il occupe l'espace de l'ancienne usine Darboussier qui a fermé en 1980 après plus de cent dix années d'exploitation... L'imposant bâtiment a nécessité des travaux pharaoniques, qui ont été confiés à des cabinets d'architectes guadeloupéens (BMC et Doré/Marton), qui ont proposé le concept « *Silver roots on a black box* » : des racines d'argent sur une boîte noire. Les racines symbolisent les sources et origines multiples de ces cultures et sociétés composites et créoles qui plongent dans la boîte noire de la mémoire. Très impressionnante, l'architecture du bâtiment, qui n'est pas sans rappeler celle du MUCEM de Marseille ou du stade de Pékin, provoque chez la plupart des visiteurs une forme d'admiration, tant ce type de structure est inédite dans le paysage antillais et caribéen et lui donne un prestige nouveau. Les musées habituels y sont plus modestes, plutôt de type colonial ou construits sur d'anciennes habitations ou demeures coloniales dont ils expriment la nostalgie, les particularités, les productions ou le « savoir-vivre », dans une posture souvent peu encline à montrer le crime colossal qui s'est déroulé sur ces terres durant plus de deux siècles.

À cette architecture impressionnante s'ajoute l'expérience d'une scénographie « spectaculaire », au sens propre du terme, qui a beaucoup misé sur les effets technologiques de l'audiovisuel, en proposant des installations techniques fondées sur les écrans numériques, les projections vidéos, les œuvres magistrales d'art contemporain créées par des artistes africains, antillais, caribéens et africains-américains. L'esclavage est ainsi l'objet d'une mise en spectacle, qui a pour effet de séduire les publics les moins critiques et les plus captifs, dont les enfants. Mais ce spectacle

questionne le rapport à l'objet traité et surtout aux personnes qui ont été exploitées, supprimées et qui ont disparu par millions, du fait de ce crime, dans ce que certains chercheurs nomment aujourd'hui un « génocide par usure ». ⁵ Le caractère spectaculaire, attractif voire jovial de l'exposition et de l'ensemble du Mémorial est-il décevant compatible avec la gravité du crime qu'ils sont censés incarner..?

Un autre effet confondant naît de la multitude d'objets hétéroclites provenant de sources et aires géographiques diverses, de la profusion d'informations à chercher moins sur des cartels que sur des écrans, de la variété d'objets dont la nature et le statut ne sont pas toujours clarifiés, et de l'expérience audiovisuelle qui est proposée aux visiteurs. Tout cela contribue à les mettre dans une situation qui, selon leur capital culturel et leur habitus muséologique, traduit soit la fascination, l'admiration, la fierté, soit l'impression de se sentir petits, ignorants voire dépassés par tant de culture et par un lieu imposant et édifiant, soit, au contraire, à une sensation de frustration, de confusion, voire de colère devant le caractère amateur, les erreurs, ou la nature très édulcorée du récit et des images de l'esclavage qui sont ainsi montrées dans l'exposition permanente.

« J'ai dû rater une salle »

Outre le fait qu'elle cumule des erreurs historiques, l'exposition se caractérise par une alternance de points de vue, des impasses et des partis pris idéologiques très déroutants. La visite commence et se prolonge par la religion et par le point de vue du colonisateur et entraîne le visiteur en le mettant du côté de la conquête et de l'organisation de la traite, et non pas de celui des personnes captives et réduites en esclavage, ni de celles qui s'y sont opposées. Même les premières vidéos présentant les quatre personnages noirs censés être les premiers à débarquer en Amérique ne consacrent qu'un seul Africain capturé et vendu pour la traite transatlantique. Il faut attendre le « passage du milieu » et l'univers de la plantation pour espérer entrer dans l'expérience corporelle, sociale et matérielle des esclaves. Comme le mur d'entraves qui lui succède, ce passage dans l'univers scénographique de la cale du négrier provoque une identification corporelle et une adhésion émotionnelle chez les visiteurs antillais, qui ressentent la réminiscence d'une épreuve physique terrifiante, qui peut ainsi être plus facilement imaginée et visualisée. « On ressent à quel point ils ont souffert », me confiait une femme de 35 ans. Toutefois, cette émotion s'accompagne aussi d'une frustration chez nombre des visiteurs, notamment les Antillais de l'Hexagone, qui étaient venus chercher des éléments plus précis sur l'expérience de l'esclavage, de son quotidien, du point de vue des esclaves. En effet, les grands absents de cette exposition, ce sont non seulement les individus, les personnes réduites en esclavage, mais aussi et surtout leur travail, leur activité, leur labeur et la nature même de cette exploitation esclavagiste, d'une ampleur pourtant

5 L'expression a été avancée par Myriam Cottias, lors du colloque « Après la colonisation : repenser les relations triangulaires » à Baie Mahault, Guadeloupe, octobre 2017.

inégalée. Le travail déshumanisant des esclaves, le crime contre l'humanité, la violence intime et quotidienne, qui consistaient à exploiter jusqu'à l'usure des enfants, des femmes et des hommes en leur infligeant les pires conditions de vie, ne figurent pas explicitement dans l'exposition permanente. Les dessins animés, qui sont les seuls à proposer le point de vue des esclaves, laissent au contraire croire à une expérience plutôt plaisante de l'esclavage. De même, les représentations des esclavagistes et des colons brillent par leur absence, ou sont insinuées à travers des évocations comme celle de la franc-maçonnerie étonnamment émancipatrice. Cette absence met en déséquilibre le visiteur qui est pourtant invité à adopter le point de vue colonial et/ou européen dans une grande première partie de l'exposition. Mais elle répond à ce souci politique d'éviter de diviser, d'opposer, ou de culpabiliser.

De ce fait, les visiteurs venus pour en savoir plus sur ce que les esclaves ont vécu, espérant trouver, sur cette terre guadeloupéenne et dans ce lieu créé par des Antillais, un récit historique différent, fondé sur la démonstration du crime, de la violence et sur la mise à nu de ce que l'histoire coloniale aurait masqué, restent sur leur faim. Certains sont tellement déroutés qu'ils en ressortent avec de la frustration, de la colère, du ressentiment. Certains ont même l'impression d'avoir probablement « raté une salle » – salle qui aurait parlé des esclaves – tant l'exposition ne satisfait pas à leur besoin de connaissance sur l'expérience et la violence du crime lui-même. Même si beaucoup reconnaissent la masse d'informations générales, l'absence de la souffrance des esclaves provoque un décalage important entre la taille pharaonique du Mémorial et le peu de données nouvelles sur le crime contre l'humanité, qu'il est pourtant censé exposer.

« On n'est pas à Auschwitz ici ! »

À ce premier paradoxe vient s'ajouter une seconde sensation singulière, qui est incarnée par le fait qu'il n'est pas rare de faire la visite de l'exposition en constatant que des visiteurs sont en train de danser dans le couloir central, au son de la musique africaine de Myriam Makeba, *Pata Pata*, qui est diffusée dans les écouteurs pour clore la visite, mais qui peut être entendue à chaque fois que l'on s'approche du couloir central. La joie présente dans cette musique symbolise la liberté, l'émancipation, l'égalité pour lesquelles les esclaves, leurs descendants et d'autres combattants se sont battus. Elle clôt la seconde partie de l'exposition qui est davantage consacrée, en effet, aux luttes, aux révoltes, aux mouvements d'opposition à l'esclavage, à la construction des sociétés post-esclavagistes et aux grandes figures internationales qui se sont engagées dans ce combat ou pour la liberté, jusqu'à aujourd'hui.

Les responsables du Macte que j'ai pu interroger produisent une justification a posteriori des choix opérés par le cabinet d'ingénierie culturelle et le directeur scientifique, Thierry Létang, qui ne se sont pas véritablement appuyés sur les recommandations critiques des membres des comités scientifiques et d'acquisition. Selon le président, Jacques Martial, l'objectif du Macte serait, en fait, de montrer

une vision probablement déroutante, car non linéaire ni univoque, de l'esclavage et des sociétés post-esclavagistes, pour insister non pas sur la figure de victime, qui aurait trop souvent été adossée à celle de l'esclave, mais pour souligner les capacités de résistance, de créativité, d'adaptation, de créolisation, de relation de tout un peuple et de ses descendants. En rompant avec la linéarité du récit muséographique et celle du récit républicain, l'objectif du Macte serait ainsi de poser de nouveaux repères, de poser un « méridien caribéen » de la mémoire et donner à voir le combat des esclaves dans leur résilience et leur agentivité. Ici, selon Thierry Létang, ce serait cette idée qui aurait précédé le choix des objets, et non les objets présentés qui auraient imposé une idée comme dans les musées classiques. Ce faisant, l'objectif revendiqué est de rendre aux peuples issus de ce crime « une estime de soi renouvelée » et de leur permettre de considérer leur histoire et leur identité avec fierté, honneur et reconnaissance, et non de les maintenir dans une vision victimaire d'eux-mêmes.

Ainsi, très clairement, le parti pris idéologique avancé par les responsables actuels est de souligner qu'il n'était pas question de donner à voir des victimes, de la souffrance ni de l'horreur mais, bien au contraire, de permettre à tout un chacun d'avoir une vision positive et pacifiée de cette histoire et de vivre sans culpabilité, ni complexe, en construisant cette réconciliation mémorielle à laquelle Victorin Lurel aspirait. Montrer, selon Thierry Létang, que « *black is not only beautiful, it is divine* » semble donc être la devise qu'il a adoptée pour s'éloigner des musées doloristes, et d'ajouter « Ce n'est pas un panthéon des victimes. Ce n'est pas la musée des horreurs. On n'est pas dans un tombeau chiant. On ne va pas traîner le dolorisme de l'esclavage. C'est l'histoire du pays, la résistance, les hommes vaillants. C'est dans la composition chromosomique de ce pays. Les visiteurs ne paient pas 15 euros pour se faire fouetter... » Et Jacques Martial, qui doit donner du sens à une exposition dont il n'a pas choisi les orientations, de conclure « On n'est pas à Auschwitz ici ! » L'opposition, convoquée ici, entre la mémoire de l'holocauste et celle de l'esclavage montre que c'est véritablement le statut du sujet esclave et du crime esclavagiste (non seulement dans la mémoire nationale, mais aussi en tant qu'objets de monstration, et objets d'identification), qui est questionné ici par un dispositif muséographique qui ne permet pas de le traiter solennellement comme d'autres crimes contre l'humanité l'ont été.

Ainsi, pris dans une obligation politique de réconciliation mémorielle, le Macte semble avoir quelque peu oublié de procéder à la conciliation préalable des motifs et des contentieux, qui aurait permis de préciser, expliciter et faire éprouver le crime contre l'humanité en présentant le vécu des différents protagonistes de cette histoire, et pas seulement les contextes, ou les productions sociales. En outre, cette obligation et le souci d'une performance spectaculaire ont occulté les exigences scientifiques du récit historique sur lequel il aurait pourtant gagné à s'appuyer, en conciliant histoire et mémoire des différents acteurs. Le Macte s'inscrit-il

alors dans cet ensemble de lieux de représentations qui sont un « rendez-vous manqué » avec leur objet, comme l'a décrit Sally Price pour le quai Branly,⁶ parce qu'ils ont misé sur un spectacle esthétisant plus que sur l'historicité, l'ethnographie ou la conciliation des récits mémoriels ? Si le lieu a réussi son pari d'être un pôle culturel actif, gageons que le public, les visiteurs et les critiques pourront insuffler de nouvelles orientations sur les choix d'exposition et de scénographie, afin de rendre une place décente à celles et ceux qui, par millions, ont péri de cette bête immonde.

Stéphanie Mulot
Le Gosier, mars 2018

Pour en savoir plus :

<http://www.sup-numerique.gouv.fr/cid96589/pid33288/moteur-des-ressources-pedagogiques.html?ressourceUrl=http%3A%2F%2Fwww.sup-numerique.gouv.fr%2Fressources-pedagogiques%2Fnotice%2Fview%2Foai%25253Acanal-u.fr%25253A35997>.

Stéphanie MULOT

Stéphanie Mulot est professeure de sociologie et anthropologie à l'université Toulouse Jean-Jaurès et chercheuse au Laboratoire caribéen de Sciences sociales (UMR 8053) de Guadeloupe. Elle conduit des recherches sur le genre, la santé et la mémoire de l'esclavage. Coresponsable du programme MESCLAM (Mémoire de l'esclavage dans les Amériques du LABEX SMS de Toulouse), elle a réalisé une étude sur le Mémorial Acte depuis 2014, en rencontrant les acteurs concernés et en réalisant un recueil d'expériences auprès d'une quarantaine de visiteurs en 2016.

6 Sally Price, *Au Musée des illusions : le rendez-vous manqué du quai Branly*, Paris, Denoël, 2011 (Médiations).

Le Mémorial Acte



Poto mitan, cour intérieure du Mémorial Acte.

Architectes : Pascal Berthelot, Jean-Michel Mocka-Célestine (atelier BMC), Michael Marton, Fabien Doré.



Architecture du Mémorial Acte.

Architectes : Pascal Berthelot, Jean-Michel Mocka-Célestine (atelier BMC), Michael Marton, Fabien Doré.

L'oppression de l'esclavage a toujours été combattue peu ou prou par ses victimes, les esclaves eux-mêmes. La dénonciation de la colonisation ainsi que la nécessité et le désir de respecter autrui ont toujours été affirmés eux aussi. Pourtant, l'exemple du processus de construction du monde atlantique montre que le désir de domination jusqu'au crime peut l'emporter, comme souvent dans l'histoire de l'humanité. Et même si la victoire de cet aveuglement ne fut pas définitive, ses conséquences restent considérables jusqu'à aujourd'hui. L'histoire est riche d'enseignements pour l'avenir.

Les Anneaux de la Mémoire.

Montaigne

Le philosophe Montaigne dénonce à plusieurs reprises la barbarie occidentale dans ses *Essais*, qu'il écrit dans les vingt dernières années de sa vie, entre 1572 et 1592, année de son décès. Il fut sans doute inspiré par certains témoignages contemporains de son époque, comme *L'Histoire nouvelle du Nouveau Monde* de Benzoni, traduit en français en 1579 ou bien *L'Histoire générale des Indes* (1584) de Lopez de Gamara. Peut-être aussi a-t-il croisé des colons protestants français de retour en métropole. Dans « Des coches », par exemple, il condamne la mise à mort de l'empereur du Pérou, Atahualpa, garroté en 1533, comme les sévices infligés aux Indiens. Pour lui, les Espagnols l'emportent par trahison, et la religion mène une action hypocrite au Nouveau Monde. Il souligne le fait que les rois amérindiens au contraire des Occidentaux ne gaspillent pas leur richesse et s'appliquent à de grands travaux d'utilité publique. Et si les Indiens ont perdu face aux troupes espagnoles, c'est qu'ils se distinguaient en « dévotion, observance des lois, bonté, libéralité, loyauté, franchise ».

Portrait de Montaigne au chapeau, dit de Larochebeaucourt, vers 1800-1820.

« Nous les pouvons donc bien appeler barbares, eu égard aux règles de la raison, mais non pas eu égard à nous, qui les surpassons en toute sorte de barbarie. »

Montaigne, *Les Essais*, « Des cannibales », 1580.

Michel de Montaigne, *Essais de Michel, seigneur de Montaigne suivis de lettres de Montaigne et de la Servitude volontaire d'Étienne de La Boétie*. Édition stéréotype (publiée par Naigeon), Paris, 1802, Frontispice et page de titre.

Panneau de l'exposition permanente du Mémorial Acte (Montaigne).
Photographie Jean-Marc Masseaut.



Projection au sol de silhouettes de déportés de la traite atlantique. Exposition permanente du Mémorial Acte.
Photographie Jean-Marc Masseaut.



Passerelle du Mémorial Acte.

Architectes : Pascal Berthelot, Jean-Michel Mocka-Célestine (atelier BMC), Michael Marton, Fabien Doré.

Photographie Stéphanie Mulot.



Scène de danse sur l'esplanade du Mémorial Acte.

Architectes : Pascal Berthelot, Jean-Michel Mocka-Célestine (atelier BMC), Michael Marton, Fabien Doré.

Photographie Stéphanie Mulot.

